

SSIAP 2 : formation initiale pour chef d'équipe sécurité incendie

Devenir chef d'équipe service sécurité-incendie et assistance à personnes

DURÉE

10 jours

POUR QUI ?

Tout public

MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation et diplôme SSIAP 2 après validation par un jury présidé par un représentant du SDIS du lieu d'examen et d'un SSIAP 3. Evaluation composée d'une épreuve écrite (QCM), d'une épreuve orale (session d'une séquence pédagogique) et une épreuve pratique (exercice de gestion du PC en situation de crise).

Pour connaître les détails de cette certification, consultez France Compétences

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

1 490€ Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

RÉFÉRENCE AFPA

10290

CODE RS

5642

QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Les arrêtés du 2 mai 2005 et 30 décembre 2010 précisent les missions du service de sécurité incendie, les conditions d'emploi et la qualification des personnels qui le composent. Les personnels des services de sécurité incendie en exercice conformément aux présent arrêtés doivent se soumettre, en matière de sécurité incendie, à un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé.

VOTRE FORMATION

PRÉREQUIS

Pour suivre cette formation, vous devez :

- être titulaire du SSIAP 1, et avoir exercé l'emploi d'agent de service sécurité incendie (ERP, IGH ou bâtiment relevant du code du travail) pendant au moins 1 607 heures durant les 24 derniers mois,
- être titulaire d'une attestation AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE 1 en cours de validité,
- présenter un certificat d'aptitude médicale datant de moins de 3 mois.

Pour les personnes âgées de plus de 45 ans, souhaitant se présenter à la formation SSIAP 2, il est recommandé d'avoir satisfait à un bilan cardiaque.

OBJECTIFS

- Intervenir efficacement en situation particulière.
- Former les agents à la sécurité incendie.
- Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistres.
- Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

PROGRAMME DE FORMATION

Développer ses connaissances selon le référentiel pédagogique SSIAP 1 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié :

- Le rôle et missions d'un chef d'équipe
- Les manipulations de systèmes de sécurité incendie
- L'hygiène et la sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Les situations de crise

LE + FORMATION

Cette formation apporte aux chefs d'équipe les éléments-clés de la gestion du personnel pour assurer les missions en matière d'incendie et d'assistance aux personnes en danger.

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée - Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,
- entretien individuel de conseil en formation,

de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

- Des salles informatiques équipées offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations finale

- Evaluation théorique/pratique

Document délivré

- Habilitation ou attestation de recyclage ou diplôme ou certificat
- Attestation de formation

Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

INDICATIONS

COMPLEMENTAIRES

IMPORTANTES

Nous vous invitons à consulter le site internet de France Compétences (<https://www.francecompetences.fr>) en précisant le code RS de la formation (indiqué sur le programme téléchargeable de la page internet de la formation), pour accéder à des informations sur la certification, en particulier :

- nom du certificateur
- date d'enregistrement de la certification
- passerelles vers d'autres certifications

> Consultez le site de France Compétences

INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR PLUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

INSCRIVEZ-VOUS

POUR EN SAVOIR PLUS



afpa.fr

3936 Service gratuit
+ prix appel

